

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD1156

présenté par
Mme Luquet, rapporteure

ARTICLE 11

À l'alinéa 1, insérer après le mot :

« procédé »

les mots :

« de production ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.